

Décrets envoyés dans les départements par le ministère de l'Intérieur au 9 germinal, en annexe de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Décrets envoyés dans les départements par le ministère de l'Intérieur au 9 germinal, en annexe de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 585;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20904_t1_0585_0000_1

Fichier pdf généré le 23/01/2023

III

[Décrets envoyés dans les départements par le M. de l'Intérieur; 9 germ. II] (1).

DATES	TITRES	DÉPARTEMENTS auxquels l'envoi a été fait	OBSERVATIONS
Ventôse 21 n° 2242	Décret portant que les employés des vivres et charrois militaires sont tenus de se monter à ses frais ..	A tous les départ ^{ts}	Manuscrit
Ventôse 22 n° 2245	Décret qui déclare acquis à la République les biens des ecclésiastiques et frères convers ou laïcs qui se sont ou ont été déportés, et contient un mode d'exécution du décret du 17 7 ^{bre} dernier relatif aux déportés.	id.	id.
Ventôse 27 n° 2251	Décret qui nomme les membres de la commission des Travaux publics.	id.	id.
Germinal 2 n° 2249	Décret qui ordonne de surseoir à la vente des laines provenant de la tonte des moutons qui se trouvent dans les places de guerre	id.	id.
Germinal 2 n° 2252	Décret qui interdit la faculté de négocier, vendre, céder, transporter ou partager aucun titre de rente viagère de la République	id.	id.
Germinal 3 n° 3211 c	Décret relatif aux tirages faits pour le complément du contingent de la cavalerie du canton d'Ivry	District d'Evreux	id.
Germinal 7 n° 2257	Décret qui licencie l'Armée révolutionnaire	Départ ^t de Paris	id.

(1) C 297, pl. 1035, p. 32. Signé : PARÉ.